

Conditions générales de vente (CGV)

Article 1 – Dispositions générales

1.1 Les présentes Conditions générale de vente (« Conditions ») régissent les rapports entre enovating SA (la « Société ») et ses clients (le « Client »).

1.2 La Société se réserve le droit de modifier ces Conditions à tout moment. Les Conditions modifiées entrent en vigueur au moment de leur publication sur le site web.

Article 2 – Offre, commande et livraison

2.1. L'acceptation par le Client d'une offre émise par la Société entraîne son adhésion sans réserve aux présentes Conditions.

2.2. L'acceptation d'une offre résulte de sa signature de l'offre ou de toute manifestation d'accord.

2.3. Tout autre document émis par la Société et notamment catalogues, prospectus, publicités, flyers, site internet n'ont qu'une valeur informative et indicative. Ces documents peuvent être modifiés sans que la Société puisse en être tenue responsable.

2.4. Le bénéfice de l'offre est rigoureusement personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord écrit de la Société.

2.5. La durée de validité des offres émises par la Société est de 15 jours, sauf autre indication.

2.6. Toute commande du Client sera prise en compte après réception par la Société de l'offre selon l'article 2.1. Cette acceptation résulte, en tout état de cause, de tout commencement d'exécution du contrat par la Société.

2.7. Sauf disposition contraire, le délai d'exécution de la prestation convenue dans l'offre commence à courir de son acceptation par le Client et sa confirmation par la Société.

2.8. Le non-respect des délais de livraison ne peut en aucun cas donner lieu à annulation, pénalité, dommages et intérêts ou indemnité quelconque.

Article 3 – Paiement

3.1. Toute commande fera l'objet d'une facturation et sera délivré dès la réalisation de la prestation. Les factures sont payables à la Société à 30 jours nets date de facture, sauf disposition contraire. Toutes les factures sont émises TTC (TVA comprise si applicable).

3.2 En cas de recouvrement par un service de contentieux, les frais y afférents seront mis à la charge de l'acheteur. Toute compensation de l'acheteur avec d'éventuelles prétentions est exclue.

Article 4 – Confidentialité et protection des données

4.1. La Société s'engage à garder le silence sur tous les procédés et éléments d'information confidentiels qui auraient été portés à sa connaissance dans le cadre de la préparation, de l'exécution et de l'accomplissement de ses obligations contractuelles, en particulier les secrets commerciaux ou industriels du Client, et à ne pas communiquer ces informations à des tiers extérieurs sans autorisation du Client. Ce principe est valable envers tous les tiers non autorisés, sauf si la transmission d'informations s'avère nécessaire à l'accomplissement correct des obligations contractuelles de la Société.

4.2 Les données personnelles du Client sont effacées aussitôt qu'elles ont perdu leur utilité et, en tout état de cause, à l'échéance du délai de conservation fixé par la loi.

Article 5 – Responsabilité

5.1 La Société apporte toute la diligence requise à l'exécution des prestations selon les meilleures pratiques. La Société n'assume cependant aucune garantie en ce qui concerne l'exactitude des données interrogées et l'exhaustivité des résultats découlant des prestations. La Société ne répond que de la négligence grave ou intentionnelle.

5.2. Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est limitée au montant de l'offre et exclue les dommages indirects.

5.2. La Société est titulaire de tous les droits de propriété et d'auteur sur les prestations fournies.

Article 6 – Droit applicable et for

6.1. Les rapports contractuels soumis aux présentes Conditions sont régis par le droit suisse, à l'exclusion du droit relatif aux conflits de lois et des traités internationaux ; en particulier de la Convention des Nations Unies de 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

6.3. Pour tout litige, le for est au siège d'enovating SA.